

DOSSIER DOCUMENTAIRE élèves (cours)

Science économique. Partie 2 : Mondialisation, finance internationale et intégration européenne

2.2 Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?

Notions	Indications complémentaires
Euro, union économique et monétaire	<p>Sans entrer dans le détail des évolutions historiques, on rappellera qu'en se dotant d'un grand marché intérieur et d'une monnaie unique, les pays européens mènent une expérience originale d'intégration plus étroite de leurs économies. On montrera que l'union monétaire revêt une importance particulière dans le contexte monétaire et financier international, et qu'elle renforce les interdépendances entre les politiques macroéconomiques des États membres. On s'interrogera sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'Union européenne.</p> <p>Acquis de première : banque centrale, politique budgétaire, politique monétaire, politique conjoncturelle.</p>

Plan du chapitre :

Introduction : l'Union européenne, un projet politique

I) Quelles sont les grandes étapes de la construction européenne ?

- A) Un long processus d'intégration à l'origine d'une création institutionnelle unique
- B) Les avantages attendus de l'intégration
 - 1) Avantages du marché commun
 - 2) Avantages de la monnaie unique

Conclusion du § I : Un bilan économique mitigé en dépit des avantages attendus

II) L'UEM renforce les interdépendances entre les politiques macroéconomiques des États-membres

- A) Une politique monétaire unique dans la zone euro mise en œuvre par la BCE
- B) Des politiques budgétaires nationales mais contraintes par le pacte de stabilité et de croissance
 - 1) Les contraintes
 - 2) Les justifications de ces contraintes : la stabilité de l'euro (+ *TD sur le taux de change*) et les interdépendances entre pays de la zone euro

III) Les difficultés de coordination des politiques économiques dans l'UEM

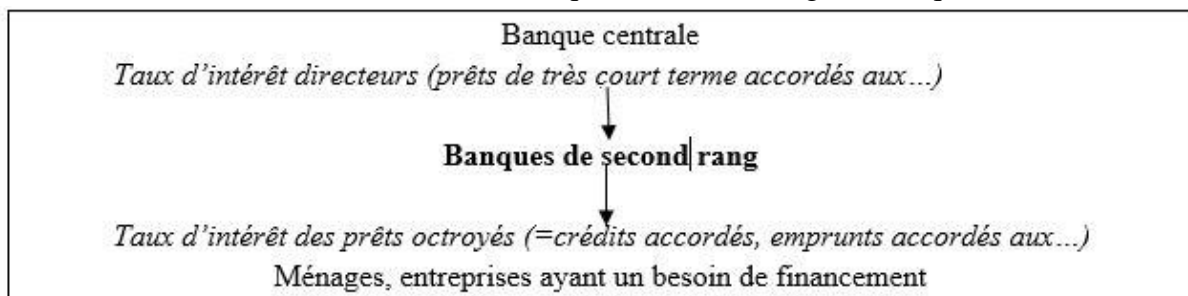
- A) Des politiques difficiles à coordonner du fait de l'hétérogénéité macroéconomique
 - 1) Des situations divergentes face à un même objectif dans les textes (PSC, Semestre européen depuis 2011, TSCG depuis 2013 = traité sur la stabilité, la coordination, la gouvernance)

- 2) Des écarts amplifiés par les crises
- B) Des politiques difficiles à coordonner du fait du manque de moyens de coordination
 - 1) Un contexte marqué par les stratégies non coopératives et un faible budget européen fédéral
 - 2) Un contexte marqué par un manque d'harmonisation sociale et fiscale (voire de la concurrence déloyale)

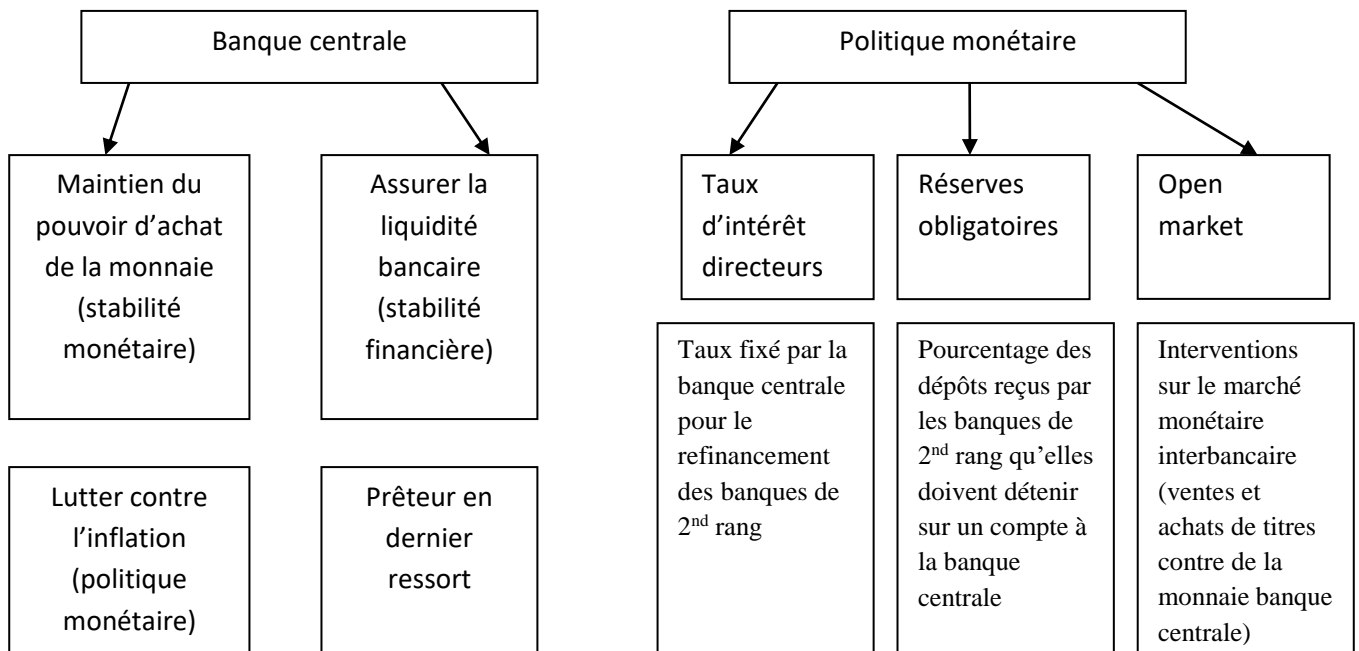
Conclusion- Bilan sur les points positifs et les difficultés dans l'UE

Notions (acquis de 1^{ère}) :

Banque centrale : institution financière chargée de mener la politique monétaire, d'émettre la monnaie, de faciliter le financement des banques de second rang (ou banques commerciales).



Fonctions de la Banque centrale et instruments de la politique monétaire :



Le maintien du pouvoir d'achat de la monnaie : deux types d'intervention de la banque centrale

Pouvoir d'achat de la monnaie
pour les résidents

Taux d'inflation

Interventions de la banque
centrale sur le marché monétaire

Pouvoir d'achat de la monnaie pour
les non-résidents

Taux de change

Interventions de la banque centrale
sur le marché des changes

Politique budgétaire : politique économique visant à utiliser le budget de l'État (PO, dépenses) pour influencer sur la conjoncture économique (croissance économique, chômage, inflation notamment).

Politique monétaire : politique économique utilisant l'évolution de la masse monétaire (taux d'intérêt directeurs, open market, réserves obligatoires) afin d'agir sur la conjoncture économique.

Politique conjoncturelle : politique économique de court terme menée en vue d'orienter l'activité dans un sens jugé souhaitable (soutien de la croissance économique, de l'emploi, limitation de l'inflation, réduction du déficit extérieur).

Notions de TES :

Intégration (économique) : Selon François Perroux, « l'acte d'intégrer rassemble des éléments pour former un tout, ou bien il augmente la cohérence d'un tout déjà existant ».

L'intégration économique comprend cinq étapes (décrites par B Balassa) : zone de libre-échange, union douanière, marché commun, union économique, union économique et monétaire. La zone euro comprend actuellement 19 États sur les 27 États membres de l'UE, ce sont les 19 États ayant adopté la monnaie unique et ayant une politique monétaire commune.

Euro : monnaie créée en 1999 (monnaie scripturale) adoptée d'abord par 11 pays, devenue monnaie fiduciaire le 1^{er} janvier 2002. Les pays ayant rejoint l'euro après 1999 sont : la Grèce (2001), la Slovénie (2007), Malte et Chypre (2008), la Slovaquie (2009) l'Estonie (2011), la Lettonie (2014) et la Lituanie (2015). L'euro remplit les trois fonctions d'une monnaie :

- Intermédiaire des échanges : l'euro est utilisé dans les achats et les ventes.
- Unité de compte : la valeur des biens est évaluée en euros.
- Réserve de valeur : il existe des placements en euros.

Union Economique et Monétaire (UEM) : 5 étapes à connaître (voir document 2). « L'Union économique et monétaire représente une étape décisive dans l'intégration des économies européennes. Elle passe par la coordination des politiques économiques et fiscales,

par une politique monétaire commune et par une monnaie unique, l'euro. Si les 27 États membres de l'UE participent tous à l'union économique, certains pays ont poussé l'intégration plus loin pour adopter l'euro. Ensemble, ces pays constituent la zone euro. » (http://ec.europa.eu/economy_finance/euro/emu/index_fr.htm)

Déficit public : solde négatif du budget (recettes - dépenses) de l'ensemble des Administrations publiques pour une année. Le déficit donne lieu à un emprunt.

Dettes publiques : ensemble des emprunts effectués par les administrations publiques. Le déficit est un flux qui alimente la dette (celle-ci est un stock).

Policy mix : ~~politique économique conjoncturelle combinant les instruments de la politique monétaire et de la politique budgétaire.~~

Zone monétaire optimale : ~~ensemble de pays d'un espace économique régional capable de gérer un choc asymétrique notamment grâce à la mobilité des facteurs de production, à la flexibilité des salaires.~~

Triangle des incompatibilités : ~~il est impossible d'avoir en même temps des changes fixes, une mobilité des capitaux et une politique monétaire autonome. Par conséquent, dans l'UEM, les changes étant fixes (monnaie unique), les capitaux étant mobiles, forcément les politiques monétaires de chaque État membre ne pouvaient pas être autonomes d'où l'unique politique monétaire mise en œuvre par la BCE.~~

Fédéralisme budgétaire : ~~mise en place de transferts publics de ressources par les autorités fédérales des régions (pays) prospères vers les régions (pays) en difficulté. Dans l'UE, le fédéralisme budgétaire implique la nécessité d'augmenter la taille du budget, il faut donc augmenter les ressources budgétaires européennes, en créant un impôt spécifique.~~

Documents utilisés et exercices :

Document 1 : l'Union européenne, un projet politique

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le continent européen est à genoux, exsangue et en ruine. Par trois fois, Français et Allemands se sont affrontés entraînant l'ensemble de leurs voisins dans une querelle qui a transformé l'Europe en véritable théâtre de guerre. [...] une poignée d'hommes se lancent dans la rédaction d'un projet visant à créer des liens si forts et si étroits entre les partenaires européens que toute idée de guerre devienne impossible, que leurs destins soient scellés de telle façon que la chute de l'un entraîne la perte de tous. C'est ainsi que Jean Monnet, homme d'affaire français et commissaire au Plan, prépare dans le secret un projet politique qui deviendra l'Union européenne. [...] L'idée sur laquelle repose la Déclaration du 9 mai 1950 [...] consiste à mettre en commun la production allemande et française de charbon et d'acier, deux matériaux qui visent à forger les canons. [...] Naît ainsi le projet de Communauté du charbon et de l'acier, la CECA. Les États membres désireux d'y participer lui abandonnent leur souveraineté dans les deux domaines concernés. [...] Le projet présenté par Robert Schuman n'est pour lui que la « première étape de la Fédération européenne ». Créer une Europe à caractère fédéral est donc bien le projet ultime.

Source : *Aujourd'hui l'Union européenne*, Questions ouvertes, Scérén, CNDP et CRDP de l'académie de Montpellier, Jean-Pierre Comert (dir.), 2012.

Note : le fédéralisme

Le fédéralisme est essentiellement un régime de gouvernement autonome et partagé, choisi volontairement. Le sens du mot « fédéral » vient de son origine latine *foedus*, c'est-à-dire pacte. Un pacte est une association d'égaux assortie d'obligations. À l'intérieur de l'association, les partenaires conservent leur identité et leur intégrité, tout en créant une nouvelle entité, comme une famille ou un corps politique, nouvelle entité dotée, elle aussi d'une identité et d'une intégrité à elle propres. [...] On peut donc dire du fédéralisme que c'est à la fois une structure et un processus de gouvernance pour unir sur la base du consentement, et tout en conservant la diversité.

Source : John Kincaid, *Guide des pays fédérés : 2002, un projet du Forum des fédérations*, McGill-Queen's University Presse, 2002, in *Aujourd'hui l'Union européenne*, Questions ouvertes, Scérén, CNDP et CRDP de l'académie de Montpellier, Jean-Pierre Comert (dir.), 2012.

Questions :

- 1) Comment expliquer la création de l'Union européenne ?
- 2) Peut-on parler des États-Unis d'Europe ?

Ressources complémentaires :

<http://lewebpedagogique.com/blog/dossier-euro-pourquoi-leuro/>

Déclaration de R Schuman du 9 mai 1950 : http://europa.eu/about-eu/basic-information/symbols/europe-day/schuman-declaration/index_fr.htm

Document 2 : différents degrés de l'intégration économique selon B Balassa

« L'acte d'intégrer rassemble des éléments pour former un tout, ou bien il augmente la cohérence d'un tout déjà existant » (François Perroux, *L'économie du XXe siècle*).

À partir des travaux de Bela Balassa, on distingue traditionnellement cinq degrés d'intégration économique :

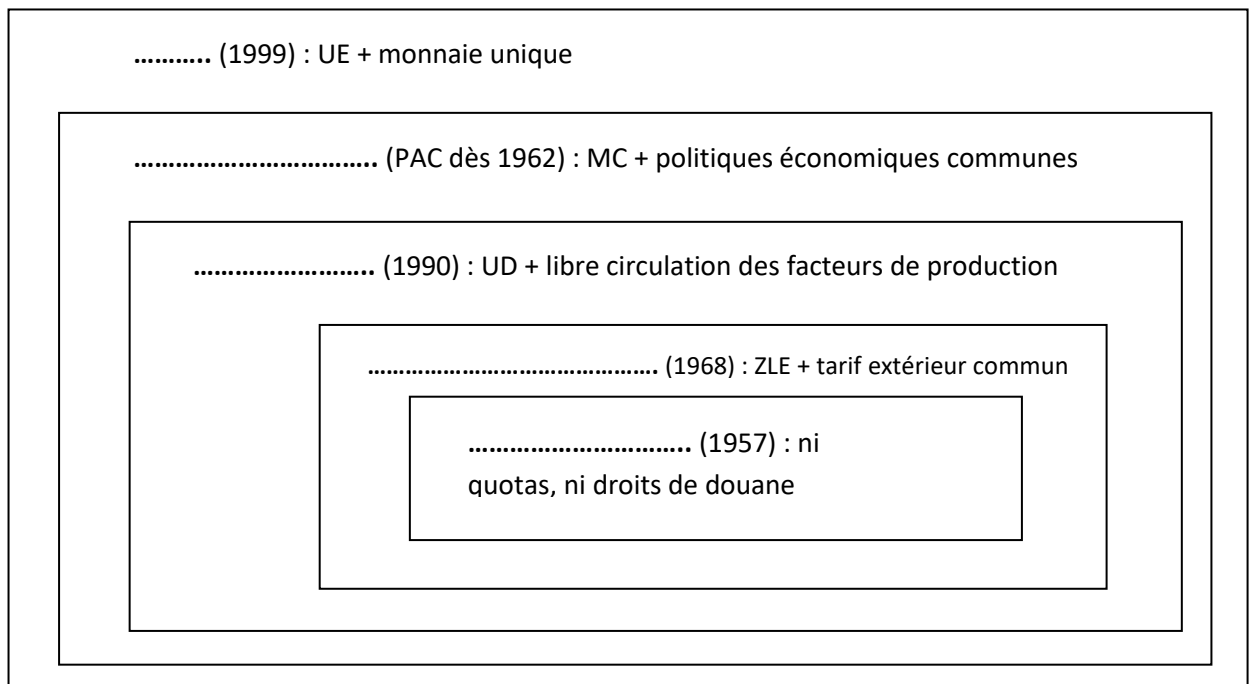
- La zone de libre-échange : suppression des barrières douanières entre les pays membres
- L'union douanière : suppression des barrières douanières et instauration d'un tarif extérieur commun
- Le marché commun : union douanière plus libre circulation des facteurs de production (travail et capital)
- L'union économique : marché commun plus mise en place de politiques communes
- L'union économique et monétaire : union économique plus mise en place d'une monnaie unique.

[...] Dans l'Histoire de la construction européenne, les degrés d'intégration ne sont pas des étapes qui se succèdent mais des processus qui s'entrecroisent. Il existe bien cependant une dynamique de l'intégration, liée d'une part à des facteurs économiques (chaque pas en avant vers l'intégration économique incite à franchir le pas suivant) et à des facteurs politiques (chaque crise de l'Europe donne lieu à un approfondissement de l'intégration rendu nécessaire pour sauvegarder le projet politique d'Union européenne).

Questions :

- 1) Pourquoi semble-t-il logique de passer d'une zone de libre-échange à une union douanière ?
 - 2) Pourquoi peut-on affirmer que les pays européens mènent une expérience originale d'intégration plus étroite de leurs économies ?
 - 3) Complétez le schéma ci-dessous à l'aide du document 2 et associez à chaque étape de l'intégration des événements mentionnés dans la chronologie ci-dessous.
- 25 mars 1957 : traité de Rome instituant une communauté économique européenne et une **zone de libre-échange**.
 - 1968 : **union douanière** : les droits de douane sont abolis au sein de la Communauté. En 1968, est également mis en place un tarif extérieur commun aux membres de la Communauté.
 - 1986 : signature de l'acte unique européen qui instaure un **marché commun**. L'Acte unique crée « un espace sans frontières intérieures dans lequel la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux est assurée ».
 - 1990 : accords de Schengen (liberté de circulation des personnes) et libéralisation totale des mouvements de capitaux au sein de l'union européenne (1^{er} juillet).
 - 1992 : ratification par référendum du **traité de Maastricht** qui prévoit l'instauration d'une monnaie unique au plus tard le 1^{er} janvier 1999 et qui fixe des critères de convergence que les pays membres devront respecter s'ils souhaitent passer à la monnaie unique.
 - 1994 : le Conseil Européen de Madrid adopte le nom de la future monnaie unique : l'euro.
 - 2 octobre 1997 : signature du **traité d'Amsterdam** (ou **pacte de stabilité et de croissance : PSC**) qui succède au traité de Maastricht. Les critères de Maastricht sont réaffirmés. Des sanctions sont prévues en cas de dépassement des limites sur le déficit public.
 - juin 1998 : création de la **Banque Centrale Européenne (BCE)**. La BCE définit la politique monétaire unique pour les pays participant à l'euro.
 - 1^{er} janvier 1999 : naissance de l'euro : onze pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal) font partie de la zone euro. Les parités entre les monnaies de ces pays et l'euro sont fixées de manière irrévocable (par exemple un euro = 6,55957 francs français). L'euro est une monnaie scripturale.
 - 1^{er} janvier 2001 : la Grèce entre dans la zone euro (elle satisfait les conditions fixées par le traité de Maastricht).
 - 1^{er} janvier 2002 : les pièces et billets en euro sont mis en circulation (l'euro devient une monnaie fiduciaire). Les billets et pièces en monnaie nationale sont progressivement retirés.
 - 18 février 2002 : l'euro est la seule monnaie circulant dans les pays de la zone euro, dans ces pays, les monnaies nationales ne circulent plus.
 - 2010 : sommet de Lisbonne, mise en place d'une « stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive » à l'horizon 2020 (objectifs concernant l'emploi, la pauvreté, les investissements dans l'éducation, la R-D, les émissions de CO₂)

- 2010 : mécanisme d'aide aux pays de la zone euro en difficulté : le Fonds Européen de Stabilité Financière (FESF) remplacé par le MES (mécanisme européen de stabilité) en 2012.
- 2011 : mise en place du semestre européen : les États membres coordonnent leurs politiques économiques et travaillent à la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020. Chaque État présente ses politiques macroéconomiques, structurelles et de l'emploi.
- 2011 et 2013 : nouvelles règles (six-pack puis two-pack) concernant le renforcement de la surveillance des budgets nationaux *ex ante* (volet préventif) et *ex post* (volet correctif). Ces nouvelles règles sont ancrées dans le calendrier décisionnel de l'UE dit « semestre européen »
- 2013 Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG) : ce traité oblige les États membres à inscrire leurs objectifs à moyen terme dans leur législation nationale. Le déficit structurel (corrigé des mécanismes liés à la conjoncture, par exemple la hausse des indemnités chômage en période de crise) doit être inférieur à 0,5 % du PIB afin que les dépenses publiques soient financées par des recettes publiques et non par l'endettement (sauf circonstances exceptionnelles).
- 2014 : union bancaire (mécanismes de supervision des risques bancaires)



Document 3 : les bienfaits du marché commun

Avec 500 millions de consommateurs dotés d'un pouvoir d'achat parmi les plus élevés du monde, le marché unique est particulièrement attractif pour les firmes du monde entier. Il favorise durablement la croissance de l'Union à travers quatre avantages ou gains collectifs.

Gain d'efficacité ou de spécialisation

À l'intérieur du marché européen, les pays et les entreprises peuvent se spécialiser dans les activités pour lesquelles ils sont les plus productifs, tandis que les activités les moins productives sont abandonnées. Cette division du travail à l'intérieur de l'Union produit un gain d'efficacité ou de productivité doublement avantageux : d'une part, le prix des biens et

des services diminue, ce qui bénéficie aux acheteurs ; d'autre part, les salaires et profits augmentent.

La spécialisation des pays européens dans des activités complémentaires, c'est-à-dire le commerce inter-branches, explique environ 1/3 des échanges intra-UE. Elle a permis par exemple à certains pays de moderniser et développer les activités agricoles (Espagne, Grèce, France...) tandis que d'autres renforçaient leur secteur industriel (Allemagne, Suède,...), ou développaient des services (Royaume-Uni, France). Les grandes entreprises, à travers les investissements directs à l'étranger (IDE), ont été des acteurs importants de ce mouvement de spécialisation. Par exemple, Renault avec Dacia, Volkswagen avec Skoda, ont renforcé la spécialisation de la Roumanie et de la République tchèque dans le secteur automobile, tandis que l'Irlande développait les services informatiques.

Gain de dimension

Un marché de grande dimension permet aux entreprises d'augmenter leur taille. Elles bénéficient alors d'économies d'échelle : en amortissant leurs coûts fixes sur une plus grande production, elles réduisent leurs coûts unitaires. Elles gagnent en compétitivité-prix, ce qui bénéficie aux acheteurs mais permet également aux firmes de conquérir de nouveaux marchés en exportant dans et au dehors de l'Union européenne. En outre, une grande taille permet d'accroître l'effort de Recherche-Développement, source d'innovations. Les firmes gagnent alors en compétitivité-qualité.

Pour accroître leur taille, les entreprises ont souvent eu recours à la concentration horizontale. Dans un premier temps, les concentrations ont concerné des firmes du même pays : Peugeot prenant le contrôle de Citroën, les Banques Populaires et le Groupe Caisse d'Épargne formant Natixis... Mais les concentrations se sont rapidement développées à l'échelle européenne, entraînant la formation de groupes européens dont EADS est (avec Airbus) la figure emblématique. Le marché unique est donc à l'origine de gains de dimension, favorisant la modernisation des entreprises et augmentant leur compétitivité prix et qualité. Il se traduit par l'augmentation des échanges intra-branches et intra-produits qui représentent les 2/3 du commerce intra-UE.

Commerce intra-branches : échanges portant sur des biens proches mais de qualités différentes, produits dans les mêmes secteurs d'activité. Exemple : voitures haut de gamme importées d'Allemagne (BMW, Audi...) et voitures de moyenne gamme de Renault et Peugeot vendues en Allemagne.

Commerce intra-produits : échanges portant sur des biens et services de même qualité (Twingo-Polo).

Gains de concurrence et de variété

Si la concentration des entreprises européennes est nécessaire pour qu'elles puissent affronter la concurrence mondiale, elle ne doit pas donner pour autant à la grande firme un avantage de monopole sur le marché européen. Seul un marché unifié de grande dimension, comme le marché unique européen (ou le marché intérieur des États-Unis), peut permettre de concilier concentration des entreprises et concurrence. Dans chacun des États membres, le nombre de firmes diminue, mais à l'échelle européenne le nombre de firmes est suffisamment grand pour

que s'exerce une concurrence effective et loyale. Celle-ci contraint les entreprises à investir sans cesse pour réduire leurs coûts, innover et accroître leur compétitivité.

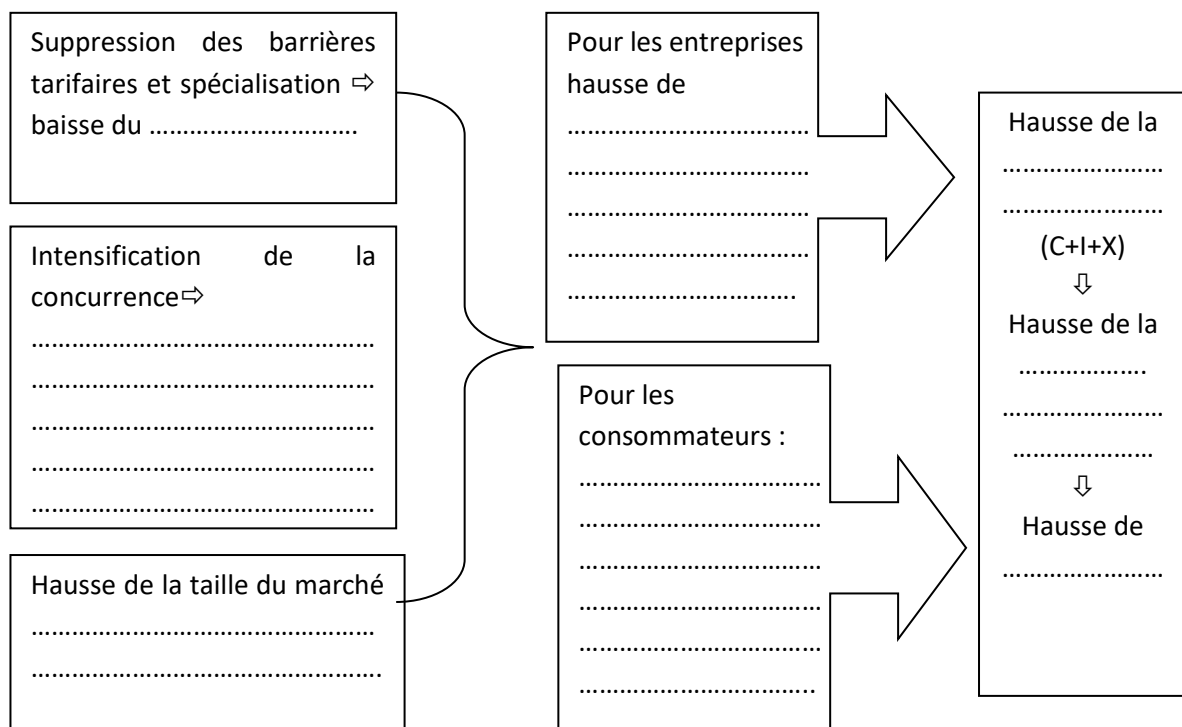
Il appartient à la Commission européenne de veiller au respect d'une concurrence loyale sur le marché européen. Elle interdit les concentrations qui détruisent la concurrence en donnant aux firmes une position dominante. Elle sanctionne par des amendes élevées les firmes qui s'entendent sur les prix ou pour se partager le marché, par exemple les opérateurs de téléphonie mobile français, des banques, fabricants de lessive...

Enfin, le consommateur est doublement gagnant à ce choc de concurrence. D'une part, il bénéficie de la baisse des prix résultant des économies d'échelle et de la concurrence entre firmes. D'autre part, la gamme des produits offerts s'élargit lui permettant de trouver les biens et services mieux adaptés à sa demande, ce qui se traduit par un « gain de variété ».

Source : *Aujourd'hui l'Union européenne*, Questions ouvertes, Scérén, CNDP et CRDP de l'académie de Montpellier, Jean-Pierre Comert (dir.), 2012.

Questions :

- 1) Montrez quels sont les effets économiques positifs attendus du grand marché intérieur (ou marché commun).
- 2) Quelles peuvent être les limites de l'instauration du marché commun ?
- 3) Représenter les enchaînements allant de la création d'un marché unique à la croissance économique en complétant le schéma ci-dessous. Vous êtes autorisés à ajouter des éléments.



Document 4 : les conditions de passage à l'euro

L'entrée d'un pays dans l'euro est décidée après examen de cinq *critères de convergence* (art. 140.1 du Traité) qui portent sur le déficit et la dette des administrations publiques (qui doivent être inférieurs respectivement à 3 % et se rapprocher de 60 % du PIB du pays), l'inflation (qui ne doit pas dépasser de plus de 1,5 point de pourcentage la moyenne des trois pays où elle est

la plus basse), les taux d'intérêt à long terme, la stabilité du taux de change pendant deux ans, sans dévaluation, au sein du mécanisme de change européen, et l'indépendance de la banque centrale. Un pays satisfaisant à ces différents critères s'intégrera en principe plus facilement dans l'union monétaire, car ses prix relatifs par rapport aux partenaires sont stables, et ses finances publiques en ordre ne feront pas pression à la hausse sur les taux d'intérêt de la zone.

Source : Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Cœuré, *Économie de l'euro*, La Découverte, Repères, 2014, 3^{ème} édition.

Questions :

- 1) Tous les pays membres de l'UE peuvent-ils appartenir à la zone euro ?
- 2) Pourquoi avoir conditionné le passage à l'euro à des critères de convergence ?
- 3) Expliquez le passage souligné.
- 4) Quelles ont été les conséquences en matière de politique économique pour les pays souhaitant passer à l'euro ?

Exercice : associez un ou plusieurs avantages à chacun des bienfaits attendus de l'euro.

Avantages : davantage de transparence, diminution des coûts, meilleure intégration financière, disparition des crises de change, statut de monnaie internationale

L'euro offre plusieurs avantages aux entreprises au-delà des coûts qu'a pu engendrer le passage à l'euro (ex : adaptation des caisses enregistreuses et des distributeurs automatiques de billets) :

- il **réduit les coûts liés aux opérations de change** aux seules transactions hors de la zone euro, et donc limite fortement les frais de couverture contre le risque de change ;.....
- il facilite, combiné à la libération du mouvement des capitaux, la **recherche de financement** auprès d'un plus grand nombre d'interlocuteurs (banques ou marchés financiers) ;
- il accroît la concurrence entre les entreprises sur le sol européen et devrait à terme **renforcer leur compétitivité** en les incitant à améliorer leur productivité et la qualité des biens.

Pour les consommateurs :

- voyager devient moins onéreux grâce à la **suppression des commissions de change** et des paiements transfrontaliers par carte bancaire. Le tourisme intra-européen devrait s'en trouver favorisé ;
- **comparer les prix** entre pays est plus facile. On peut imaginer à terme une certaine convergence entre les prix pratiqués, en particulier dans les zones frontalières.

[...] L'euro a certainement amorti les effets de la crise économique de 2008 en évitant aux États membres une série de dévaluations. On considère que dans cette situation, la Banque centrale européenne, en garantissant la dette des États, a évité une fuite des capitaux. Les pays européens qui n'avaient pas adopté l'euro semblent avoir souffert plus que les autres de la crise.

Source : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/action/euro/qu-est-ce-que-euro-change-pour-entreprises-consommateurs.html>

Document 5 : zone euro : des performances macroéconomiques plutôt médiocres

~~L'euro devait promouvoir la croissance économique en s'appuyant sur la stabilité des prix et sur les effets vertueux de finances publiques saines. Or, tous les résultats attendus n'ont pas été au rendez-vous. L'inflation est certes maîtrisée, mais les chiffres de la croissance et du chômage sont décevants tandis que de nombreux budgets nationaux restent mal maîtrisés.~~

Une inflation parfaitement maîtrisée

- les bons résultats de la zone euro en matière de stabilité des prix sont incontestables :
- de 1980 à 1989, l'inflation moyenne des futurs États membres de la zone euro était de 7,6% ;
- entre 1990 et 1998, ce taux est descendu à 3,0%. La baisse de l'inflation s'explique par les politiques anti-inflationnistes destinées à remplir les critères de convergence préparant l'entrée dans la monnaie unique ;
- de 1999 à 2007, la politique obstinée de la Banque centrale européenne (BCE) en la matière a permis d'obtenir un taux moyen d'inflation de 2,1%.

~~[...] la politique de la BCE a pleinement rempli la mission que lui a fixée le traité. Désormais, les anticipations d'inflation restent faibles et l'objectif de stabilité des prix est parfaitement crédible. Mais ces résultats ont un prix en termes de croissance et d'emploi.~~

Croissance et emploi : des résultats très modestes

La présence de l'euro durant la dernière décennie ne semble pas avoir amélioré la croissance européenne. En effet, le taux de croissance moyen du PIB en volume donne les résultats suivants pour les trois dernières décennies : 1980-1989 : 2,3%, 1990-1998 : 2,0%, 1999-2007 : 2,2%. La crise a brutalement modifié cette trajectoire, déjà peu brillante, pour les années 2008 à 2010. [...] les performances économiques de la zone euro ne sont pas satisfaisantes quand on les compare à celles des États-Unis sur la dernière décennie. [...] Les statistiques du chômage soulignent, encore plus que celles de la croissance, les résultats très médiocres de la zone euro, notamment au regard des États-Unis.

Source : Michel Dévoluy, *L'euro est-il un échec ?*, La Documentation française, coll. Réflexeurope, 2012 (2^{ème} édition)

Question :

À partir de votre cours de SES sur le commerce international (ch. 2.1), du TD sur le taux de change et du document 5, montrez que le bilan des effets économiques de l'UEM est mitigé.

Document 6 : la politique monétaire dans la zone euro

La Banque centrale européenne (BCE) est une institution fédérale singulière. Elle pilote en toute indépendance la politique monétaire de la zone euro tandis que les États tentent de préserver leur souveraineté, notamment en matière budgétaire. [...] La politique monétaire de la BCE se trouve ainsi confrontée à l'hétérogénéité des États membres : leurs structures économiques et sociales sont différentes, leurs conjonctures n'évoluent pas nécessairement de la même façon, leurs objectifs économiques peuvent varier. Face à cette complexité, la politique monétaire unique a été axée sur la seule stabilité des prix. [...]

La politique monétaire de la zone euro relève de la compétence exclusive de l'Union européenne. [...] La BCE s'est donné tous les moyens de maintenir la stabilité des prix. Elle veille à sédimentar sa crédibilité en fixant un objectif quantitatif d'inflation. [...] Pour la

BCE, l'inflation est avant tout un phénomène monétaire. Selon cette analyse, la quantité de monnaie en circulation doit être adaptée au volume de la production. [...] Une inflation faible a de nombreux avantages. Elle favorise une croissance régulière, évite de distordre les informations sur les évolutions des prix relatifs et sur la réalité du pouvoir d'achat des revenus distribués, empêche une redistribution arbitraire de la richesse et des revenus entre les créanciers et les débiteurs, contribue à la stabilité financière et à la compétitivité internationale. *A contrario*, une inflation trop faible et surtout une baisse continue des prix (la déflation) provoquent l'attentisme et conduisent à déprimer l'économie. La déflation est un poison pour la croissance et l'emploi (la désinflation est bien moins grave car elle correspond à un ralentissement de l'inflation).

[...]La BCE agit à la fois sur les taux d'intérêt qu'elle impose et sur le volume des liquidités qu'elle accepte de prêter. Le rôle dévolu aux taux d'intérêt directeurs de la BCE est crucial. Ils correspondent aux prix payés par les banques pour se refinancer. La BCE impose ses taux d'intérêt tout en proposant aux banques plusieurs modes de refinancement. Pour prêter, la BCE exige de très fortes garanties afin de s'assurer d'être toujours remboursée. La BCE peut également imposer aux banques un système de réserves obligatoires.

Source : Michel Dévoluy et Gilbert Koenig (dir.), *Les politiques économiques européennes*, Seuil, coll. Points, 2015 (2^{ème} édition)

Questions :

- 1) Combien de politique(s) monétaire(s) dans la zone euro ?
- 2) Complétez le tableau ci-dessous :

Qui décide de la politique monétaire dans la zone euro ?	
Objectif principal de la politique monétaire dans la zone euro	
Moyens utilisés	
Effets bénéfiques attendus	
Limites (à compléter après § III)	

Document 7 : des politiques budgétaires sous contraintes

Les traités européens imposent une forme de constitution économique à la zone euro en trois points :

- la création d'une Banque centrale européenne (BCE) indépendante du pouvoir politique dont la mission principale est de maintenir la stabilité des prix ;
- les finances publiques des États membres doivent suivre des règles rigoureuses de saine gestion prescrites par l'UE. Des sanctions sont appliquées en cas de non-respect des normes ;
- la Cour de justice de l'UE condamne les atteintes aux règles de la concurrence. [...]

Un déficit public important et une dette publique trop grande peuvent peser sur le taux d'inflation et sur le taux d'intérêt long. [...]

Une surveillance coercitive des budgets nationaux

Avec la présence d'une monnaie unique, la détérioration des finances publiques d'un État risque d'entraîner une augmentation des prix et des taux d'intérêt non seulement sur son territoire, mais, par contagion, sur l'ensemble de la zone. Il fallait donc empêcher que le laxisme d'un seul État contamine la crédibilité de tous. Pour répondre à cette crainte, le traité de Maastricht a prévu d'imposer aux États des règles budgétaires contraignantes assorties de sanctions. Le Pacte de stabilité et de croissance (PSC) demande aux finances des administrations nationales de tendre vers l'équilibre budgétaire. En imposant la rigueur budgétaire, le PSC vient délibérément en appui de la politique de stabilité des prix menée par la BCE. [...] Le PSC prévoit également un relâchement des règles en cas de circonstances dites *exceptionnelles*.

Depuis la création de l'euro, le bilan du PSC est médiocre. Les règles n'ont pas été respectées, y compris par l'Allemagne et la France. Les sanctions ont seulement pris la forme d'avis négatifs émanant de la Commission et du Conseil des ministres. Aucune amende n'a été infligée. Cette retenue dans les sanctions paraît d'ailleurs très sage car le paiement de ces amendes aurait détérioré encore davantage la situation de l'État concerné.

Source : Michel Dévoluy, *Comprendre le débat européen*, Seuil, coll. Points, 2014

Questions :

- 1) Dans quels domaines les politiques des pays de la zone euro sont-elles contraintes ?
- 2) Expliquez quelles sont les contraintes pesant sur les politiques budgétaires de chaque pays membre de la zone euro.
- 3) Quel type de politique budgétaire les Traités européens impliquent-ils ?

Document 8 : les justifications des contraintes pesant sur les politiques budgétaires des États membres de la zone euro (document extrait d'un sujet de bac)

L'Union économique et monétaire (UEM) mise en place en 1999 avec la création de l'euro vient d'être confrontée au cas d'école qu'on pouvait redouter. Est-elle bien armée pour gérer une crise économique majeure avec, d'un côté, une politique monétaire unique axée sur la stabilité des prix et, de l'autre, des politiques budgétaires nationales encadrées par le Pacte de stabilité et de croissance (PSC) ?

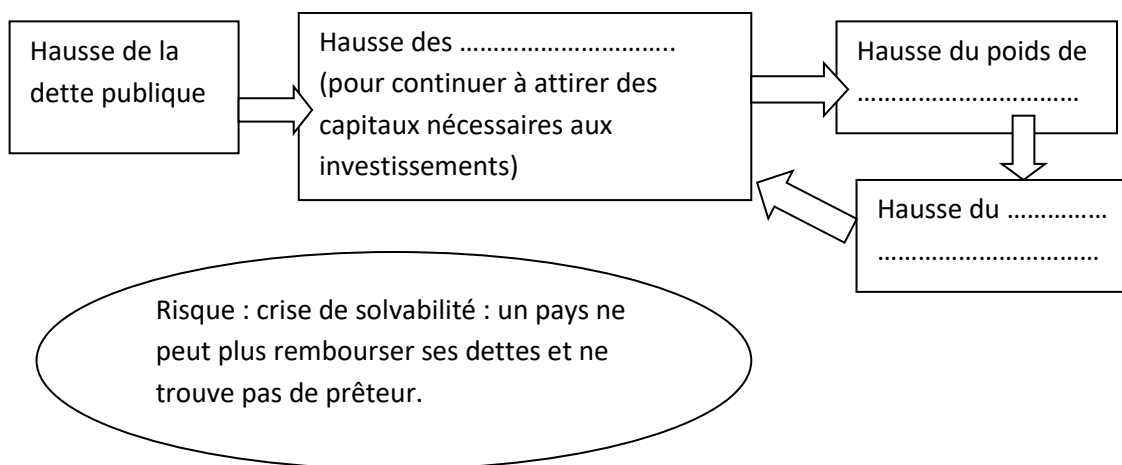
La Banque centrale européenne (BCE) a reçu pour mission d'assurer, en toute indépendance des pouvoirs politiques, la stabilité des prix dans la zone euro. Les traités européens sont formels sur la priorité de cet objectif. Pour le respecter, la BCE s'est dotée d'une stratégie

qu'elle a appliquée scrupuleusement depuis la naissance de l'euro. D'ailleurs, elle n'a eu de cesse, en régime normal, d'insister sur la cohérence de toutes ses décisions au regard de la stabilité des prix. [...] Le Pacte de stabilité et de croissance s'inscrit dans le cadre général de la coordination des politiques économiques prévue par les traités depuis la création de l'euro. Il répond aux dispositions stipulant que les États membres « évitent les déficits excessifs ». Le PSC entend imposer aux participants à la zone euro une culture de stabilité des finances publiques. Il s'agit d'empêcher que la situation budgétaire d'un État entraîne une fragilisation de l'ensemble de la zone monétaire en diffusant, à travers des effets de débordement, des pressions inflationnistes, des tensions sur les taux d'intérêt et une perte de la valeur externe de l'euro. En effet, un déficit public et l'accroissement de la dette d'un État membre peuvent entraîner, pour l'ensemble de la zone euro, des pressions sur les prix (par une augmentation de la demande de biens et services) et sur les taux d'intérêt (par un surcroît de demande de financement), tout cela risquant de générer, en plus, des impacts négatifs sur la valeur externe de la monnaie unique. De fait, le PSC vient largement en appui de la politique de stabilité des prix pilotée par la BCE.

Source : « L'euro et le PSC dans la tourmente », Michel DEVOLUY, *Cahiers français* n° 359, novembre-décembre 2010.

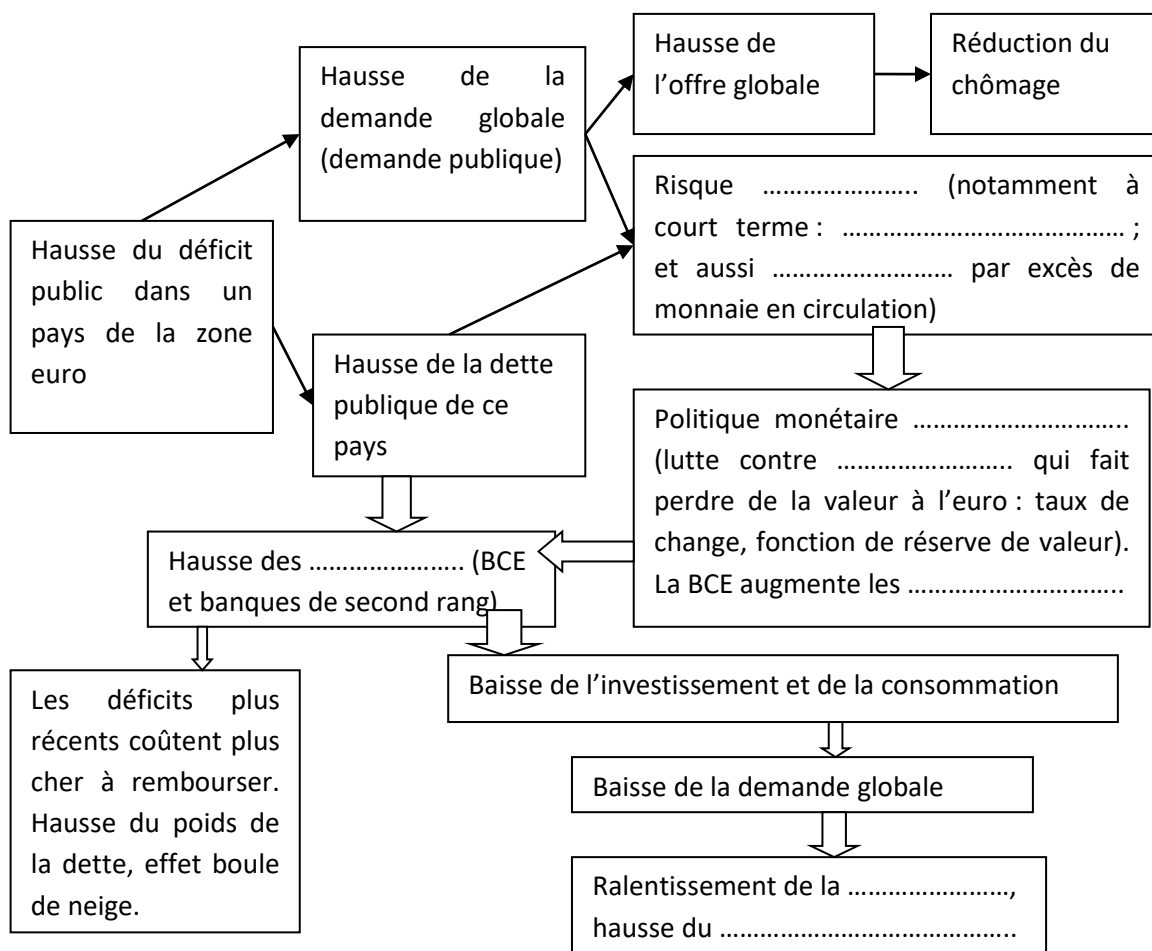
Questions :

- 1) Quelles sont les « dispositions stipulant que les États membres 'évitent les déficits excessifs' » ?
- 2) Expliquez le sens de la phrase soulignée.
- 3) Complétez le schéma concernant le cercle vicieux de la dette (dit effet boule de neige) :



- 4) Pourquoi peut-on dire qu'il existe des interdépendances entre la politique monétaire et les politiques budgétaires dans la zone euro ?

Exercice : bilan sur les justifications des contraintes pesant sur les politiques budgétaires



Document 9 : des situations macroéconomiques divergentes (documents extraits du sujet de dissertation France métropolitaine, juin 2016)

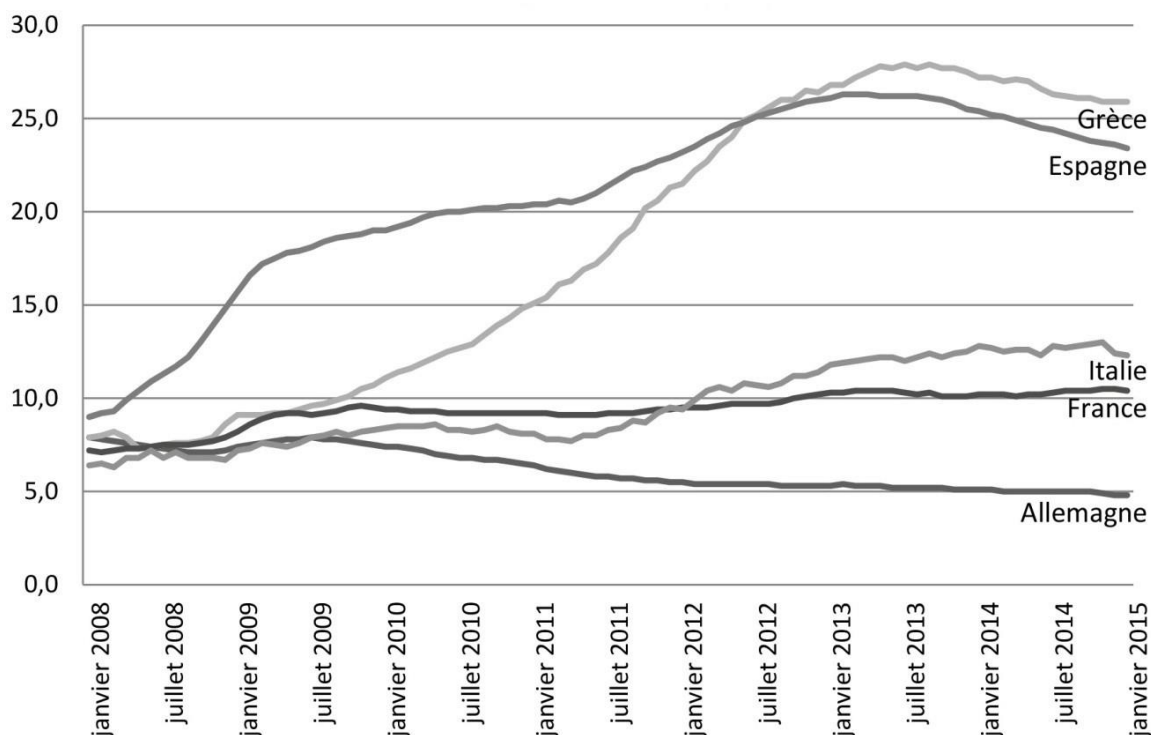
Doc 9 a : Indicateurs pour sept pays de la zone euro

	Taux de croissance du PIB en volume en 2014 (en %)	Solde public* en 2014 (en % du PIB)	Dette publique en 2014 (en % du PIB)	Poids des prélèvements obligatoires en 2013 (en % du PIB)	Poids des dépenses publiques en 2013 (en % du PIB)
Zone euro	0,9	-2,4	91,9	41,2	49,4
Allemagne	1,6	0,7	74,7	39,6	44,3
Irlande	4,8	-4,1	109,7	30,3	40,7
Grèce	0,8	-3,5	177,1	37,1	60,1
Espagne	1,4	-5,8	97,7	33,2	44,3
France	0,2	-4,0	95,0	47,3	57,0
Italie	-0,4	-3,0	132,1	43,4	50,9
Portugal	0,9	-4,5	130,2	37,6	50,1

Source : d'après Eurostat, 2015.

* Le solde public représente la différence entre les recettes et les dépenses des administrations publiques.

Doc 9 b : Taux de chômage dans cinq pays de la zone euro (en % de la population active)



Source : d'après Eurostat, 2015.

Question : à partir des variables présentées dans les documents 9a et 9b, montrez l'hétérogénéité des situations macroéconomiques des pays membres de la zone euro.

Document 10 : des écarts macroéconomiques aggravés par la politique monétaire unique

Face à ces avantages [de l'euro], un inconvénient essentiel : la perte, pour chaque pays, d'un instrument central de la politique économique, la monnaie, qui permet pourtant de faire face aux crises. Dans l'union monétaire que forme la zone euro, chaque pays participe aux décisions sur la politique monétaire, ce qui représente un progrès par rapport au mécanisme de change européen. Mais il n'est pas seul à prendre les décisions, et celles-ci peuvent ne pas aller dans le sens de ses besoins.

Or, ces divergences peuvent être responsables de catastrophes. En effet, lorsqu'un pays a besoin d'une politique monétaire expansionniste, un autre peut avoir besoin au contraire d'un resserrement des taux. En provoquant la convergence des taux d'intérêt à court et à long termes, la monnaie unique a créé l'illusion d'une convergence du coût du crédit dans toute la zone euro. En réalité, il y avait bien distorsion des taux réels. De fait, dans les pays périphériques de la zone, là où l'inflation était la plus importante, le taux réel était particulièrement faible, incitant notamment le secteur privé à s'endetter au-delà du raisonnable jusqu'à ce que la bulle éclate.

La crise financière de 2007-2008 illustre la force tant des coûts que des avantages de la monnaie unique. D'un côté, l'euro a protégé les pays membres de la volatilité des marchés mondiaux et la Banque centrale européenne est intervenue de manière centralisée et efficace pour assurer la liquidité des marchés financiers de la zone. De l'autre, un pays comme l'Espagne n'a pas disposé d'instrument autre que budgétaire pour relancer une économie gravement affectée par le retournement du marché immobilier, plongeant l'État à son tour dans la crise.

Source : Agnès Bénassy-Quéré, HS 105 d'*Alternatives économiques* (avril 2015) : la monnaie et ses mystères.

Questions :

- 1) Expliquez en quoi l'exemple de l'Espagne illustre une difficulté de coordination des politiques économiques dans la zone euro.
- 2) Comment l'Espagne a-t-elle relancé son économie ? En quoi cette relance est-elle problématique ?

Document 11 : des stratégies non coopératives

Au niveau européen, l'augmentation des importations d'un pays provoquée par la relance de son activité, pourrait être compensée par un surcroît d'exportations rendu possible par la relance de ses partenaires. [...]

Mais comme nous le montre la théorie des jeux, seuls la concertation et la coopération peuvent nous mener à une solution optimale, ici une relance concertée. En effet, sans concertation, les différents pays risquent de choisir des politiques de rigueur tout en espérant que leurs partenaires mettent en œuvre des politiques de relance : dans ce cas, ils peuvent profiter de la relance de leurs partenaires (augmentation de leurs exportations) sans en subir les effets pervers déséquilibrants. Alors que l'avantage de tous les pays est de mener conjointement une politique de relance, la non-concertation mène à la mise en œuvre, par chaque pays, d'une politique de rigueur. Prenons l'exemple de la matrice des gains suivante :

Pays A/B		Politique de relance	Politique de rigueur
Politique de relance	de	+/+	--/++
Politique de rigueur	de	++/--	-/-

La situation optimale est la relance conjointe, mais cette stratégie est une stratégie dominée. Ainsi, que le pays B opte pour la relance ou pour la rigueur, le pays A maximise ses gains en choisissant la rigueur (la situation est semblable pour le pays B). Seule la décision commune, par exemple dans le cadre d'une union économique, permet donc d'atteindre l'optimum. Une Europe unie et solidaire serait donc un formidable moyen pour mener une politique de relance efficace en termes de croissance et de réduction du chômage. Mais pour que tous les pays puissent mener une politique de relance, il faut qu'ils en aient la possibilité, or, pour le moment, cette possibilité n'est pas donnée dans le cadre européen actuel.

Source : Dominique Chamblay, Marc Montoussé, Gilles Renouard, *50 fiches pour comprendre les débats économiques actuels*, Bréal, 5^{ème} éd., 2013.

Questions :

- 1) Faites des phrases interprétant les signes + et - pour la première ligne du tableau.
- 2) Expliquez en quoi une politique budgétaire de relance concertée dans les pays de l'UEM aurait des effets bénéfiques.
- 3) Pourquoi cette politique budgétaire de relance concertée n'est-elle pas mise en place ?

Document 12 : des risques de dumping social et fiscal

Références :

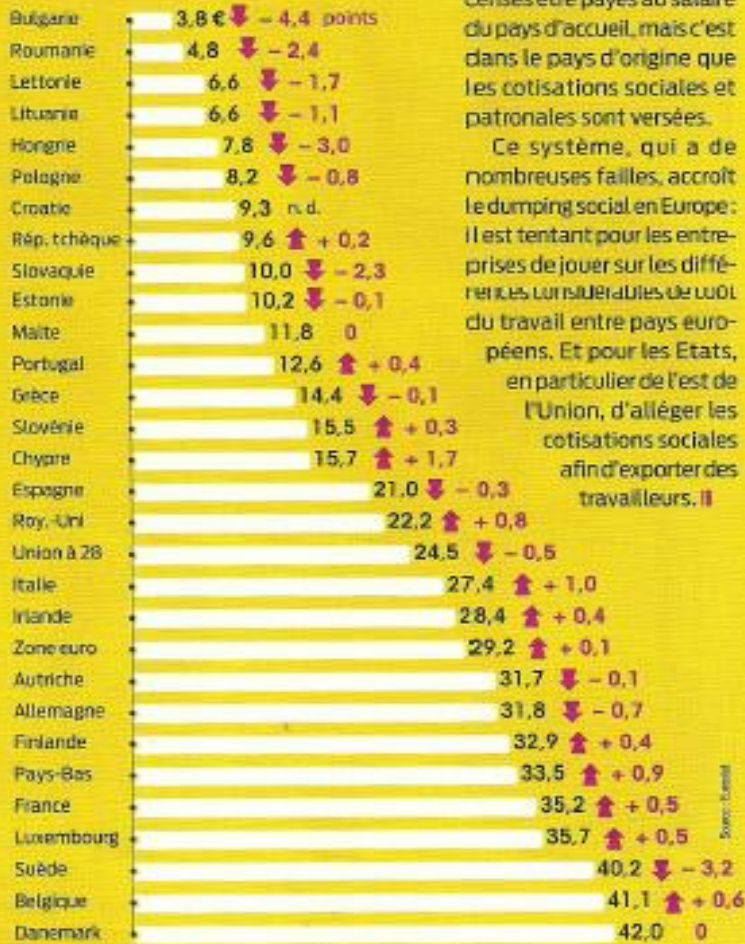
- double page « L'Europe du chacun pour soi » *Alternatives économiques* HS 106, Les chiffres 2016, Octobre 2015 (pages 22-23), notamment « la tentation du dumping social » ou encore « les systèmes fiscaux en concurrence ».
- page 31 du HS d'*Alternatives économiques* n°109 : « les chiffres de l'économie 2017 » notamment une concurrence fiscale suicidaire, un dumping social facile à mettre en œuvre.

Possibilité d'un travail de groupe sur différents documents : taux de taxation des sociétés, salaire minimum, coût du travail, taux de PO, statut des travailleurs détachés.

La tentation du dumping social

Le coût total du travail (incluant les salaires et les charges) varie de moins de 4 euros de l'heure en Bulgarie à plus de 40 euros au Danemark. Si les capitaux se déplacent plutôt de l'ouest vers l'est de l'Europe, pour profiter d'une main-d'œuvre bon marché, nombre de travailleurs de l'Est font le chemin inverse et viennent s'employer à l'Ouest. Le statut de travailleur détaché est un des cadres de cette mobilité. 1,34 million de travailleurs

Coût total du travail en 2014 (en euros de l'heure) et variation des cotisations sociales payées par les employeurs entre 2000 et 2012 (en points de PIB)



exerçaient leur activité avec un statut de travailleurs détachés en 2013, une progression de 27% par rapport à 2010. Ces travailleurs sont censés être payés au salaire du pays d'accueil, mais c'est dans le pays d'origine que les cotisations sociales et patronales sont versées.

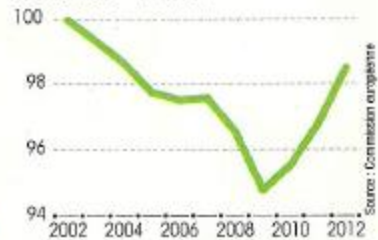
Ce système, qui a de nombreuses failles, accroît le dumping social en Europe : il est tentant pour les entreprises de jouer sur les différences considérables de coût du travail entre pays européens. Et pour les Etats, en particulier de l'est de l'Union, d'alléger les cotisations sociales afin d'exporter des travailleurs. ■

Source : Eurostat

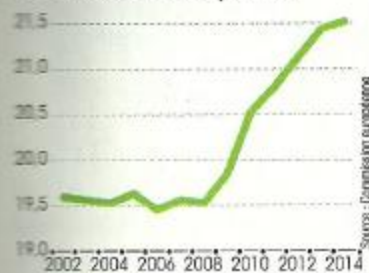
Les systèmes fiscaux en concurrence

Grand marché unique dépourvu d'harmonisation fiscale et sociale, l'Union met de fait en concurrence les systèmes fiscaux et sociaux. La crise n'y a rien changé : depuis 2007, c'est sur les facteurs les moins mobiles (la consommation et le travail) que les prélèvements obligatoires ont le plus augmenté, tandis que la fiscalité sur les entreprises a continué de reculer. II

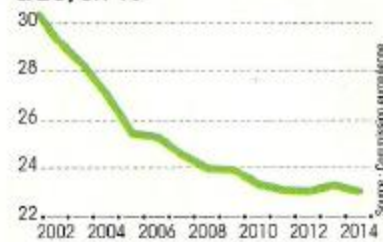
Prélèvements obligatoires sur le travail dans l'Union à 28, base 100 = 2002



Taux moyen de TVA dans l'Union à 28, en %

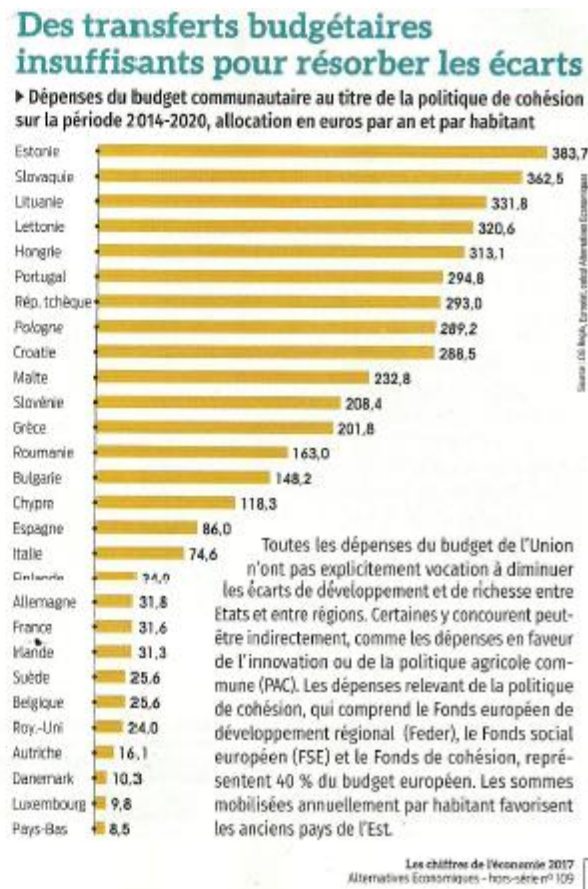
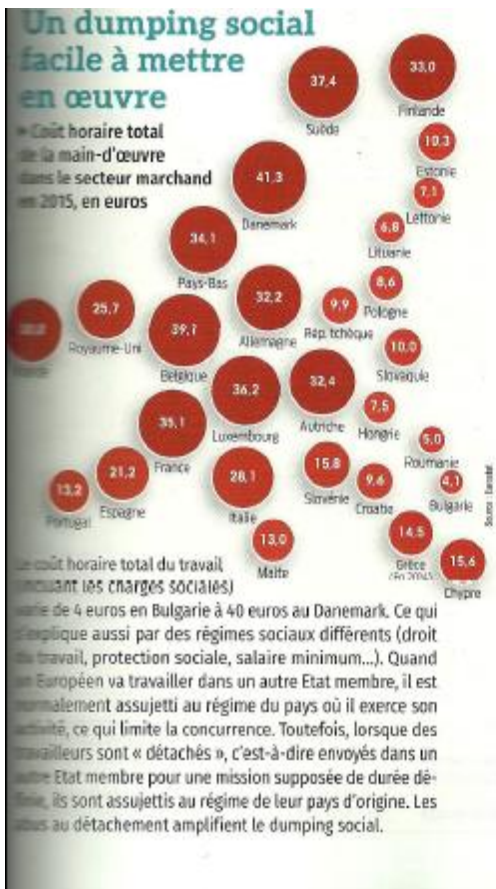
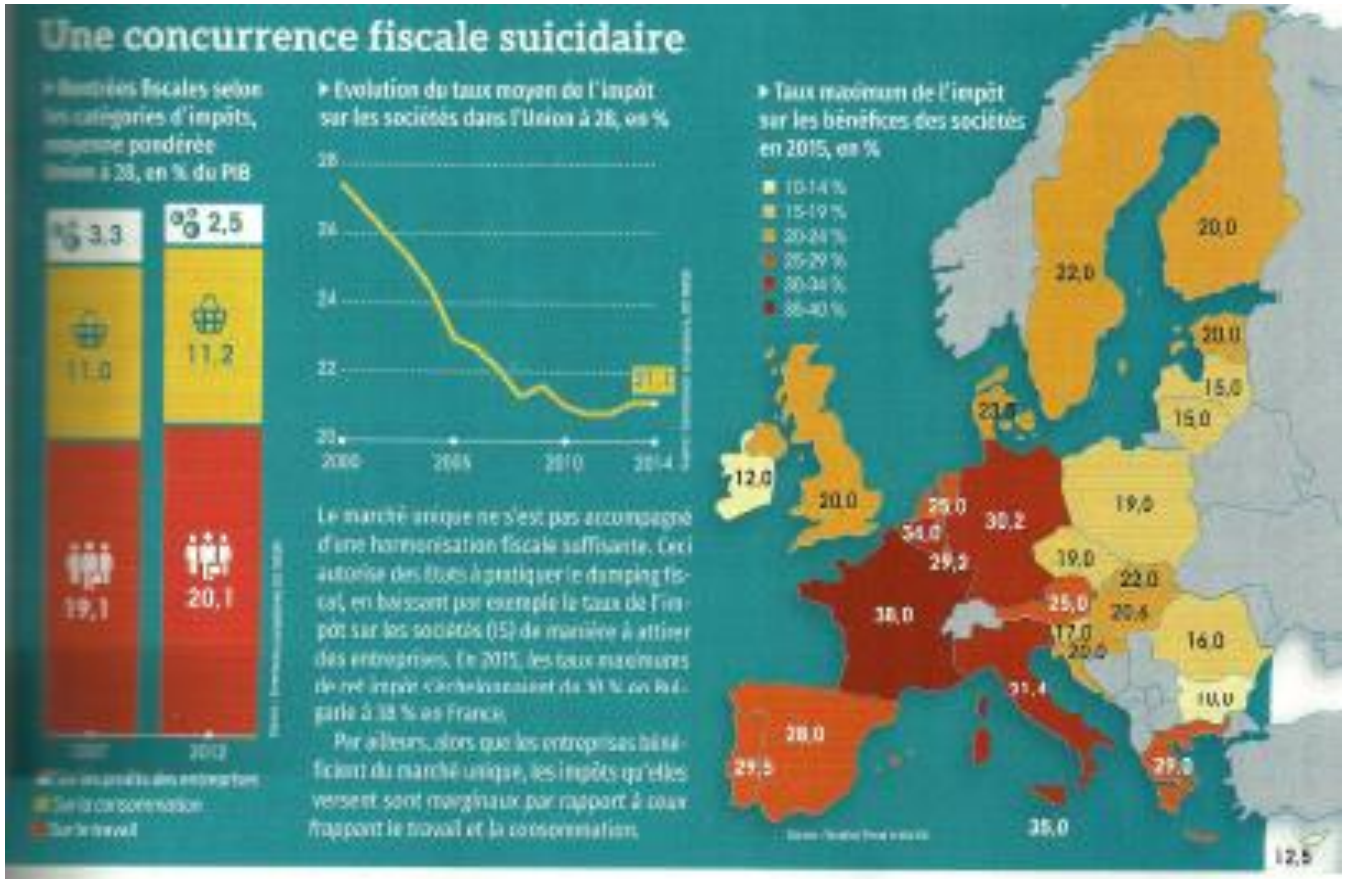


Taux d'imposition sur les bénéfices dans l'Union à 28, en %



Questions :

- 1) Justifiez le titre « les systèmes fiscaux en concurrence ».
- 2) Comment expliquer une telle concurrence entre pays européens ?
- 3) Pourquoi à terme la « tentation du dumping social » est-elle dangereuse pour l'économie de la zone euro ?



Questions :

- 1) Justifiez le titre : « une concurrence fiscale ».
- 2) Justifiez le titre « un dumping social facile à mettre en œuvre » ?
- 3) Pourquoi le dumping social est-il dangereux (« suicidaire ») ?

Synthèse du chapitre : texte à compléter avec (un même mot peut être utilisé plusieurs fois): concurrence, économies d'échelle, monnaie, monétaire, budgétaires, BCE, coordonner, marché, Union Économique et Monétaire (UEM), politiques, compétitivité, change, monnaie forte, euro fort, euro.

L'union européenne est d'abord née d'un projet politique. L'Union européenne est aussi un partenariat économique entre des pays de plus en plus intégrés. Ainsi l'UE est le seul exemple d'....., on peut dire qu'elle mène une expérience originale d'intégration. Autrement dit l'UE s'est dotée d'un commun mais aussi de communes et d'une unique gérée par une institution supranationale : la

Des avantages étaient attendus à la fois lors de la création du marché commun et lors de l'adoption de la monnaie unique. Les avantages du marché commun découlent du libre-échange :, intensification de la qui incite les entreprises à **améliorer leur**(prix et structurelle). L'euro apporte d'autres avantages : suppression **des coûts liés au**, davantage de **transparence**, permettant une diminution des taux d'intérêt.

Néanmoins l'..... n'a pas détrôné le dollar comme première monnaie mondiale et l'.....est parfois perçu comme un frein à la croissance. Il est vrai que la croissance économique dans la zone euro est faible, le taux de chômage est élevé alors que l'UE est la première puissance commerciale.

La création de l'euro a eu des répercussions sur les politiques économiques conjoncturelles. La politique est devenue unique dans la zone euro. Elle est menée par la qui a pour objectif la stabilité **des prix**. Les politiques sont nationales, mais sont encadrées par le Pacte de Stabilité et de Croissance. L'endettement et les déficits publics sont limités afin d'éviter que les déficits publics de quelques pays de la zone euro freinent la croissance économique de toute la zone euro (effets de débordement liés aux **interdépendances monétaire et commerciale** entre les pays membres).

Les politiques économiques sont difficiles àdans la zone euro à cause de la diversité des **situations macroéconomiques** des pays de la zone euro mais aussi à cause de stratégies **non coopératives** (pas de relance concertée à cause de comportement de free rider, pas d'harmonisation fiscale et sociale) et à cause de la faiblesse du **budget européen**.